

Marie-Dominique CAVALLI
Commissaire aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Bastia
15 bis, rue César Campinchi
20200 Bastia

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

de l'Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

CORSAVEM
Association Corse d'Aide aux Victimes d'infraction et de Médiation pénale

10 Bis, avenue Emile Sari
20200 Bastia

SIREN 414 127 266

CORSAVEM
Association Corse d'Aide aux Victimes d'infraction et de Médiation pénale
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
10 bis, avenue Emile Sari, 20200 Bastia
SIREN 414 127 266

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

I – OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale annuelle, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association CORSAVEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport (total du bilan : 252 066 € ; résultat : 3 784 €).

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations

nbc

suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Règles et principes comptables

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié que les comptes annuels donnent une information suffisamment utile et pertinente pour permettre d'avoir une perception exacte de la réalité financière de l'association, notamment :

- la bonne affectation des charges et des produits selon leur nature ;
- le respect de la séparation des exercices en matière de subventions et de prestations ;
- les informations données dans l'annexe.

Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables significatives, notamment les fonds dédiés et provisions relatifs aux subventions reçues.

Autres vérifications

J'ai également vérifié que les subventions perçues sont utilisées conformément aux arrêtés d'attribution et à l'objet social de l'association.

Mes appréciations ont été basées sur la mise en œuvre de tests, l'examen des calculs effectués par l'association, l'observation de leur réalisation correspondante sur l'exercice suivant. Mes appréciations ont été basées sur les éléments disponibles à ce jour et communiqués par la direction.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V- INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

J'ai été nommé commissaire aux comptes de l'association CORSAVEM par l'assemblée générale du 19 mai 2022.

NOC

Au 31 décembre 2022, mon cabinet était dans la première année de sa mission sans interruption.

VI – RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII – RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

ndc

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bastia, le 14 juin 2023

Marie-Dominique CAVALLI

Marie-Dominique CAVALLI
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
15 bis, rue César Campinchi
20200 BASTIA
Tél. 04 95 31 86 62
SIRET : 403 669 294 00015



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	19 750	12 367	7 383	3 621	3 762	103.90
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	3 365		3 365	3 025	340	11.24
	Total I	23 115	12 367	10 748	6 646	4 102	61.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	37 688		37 688	43 907	6 219	14.16
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	203 629		203 629	216 952	13 323	6.14
	Charges constatées d'avance (2)				156	156	100.00
	Total II	241 318		241 318	261 016	19 698	7.55
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	264 432	12 367	252 066	267 662	15 596	5.83

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

npc

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	103 474		103 474			
	Autres						
	Report à nouveau	19 218		3 932		15 286	388.79
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	3 784		15 286		11 502	75.24
	Situation nette (sous total)	126 476		122 692		3 784	3.08
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	126 476		122 692		3 784	3.08
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	14 000		1 800		12 200	677.78
	Total II	14 000		1 800		12 200	677.78
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 268				50 268	
	Provisions pour charges						
	Total III	50 268				50 268	
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 202		10 738		2 465	22.96
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	48 119		47 796		323	0.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance			84 636		84 636	100.00
	Total IV	61 321		143 170		81 848	57.17
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	252 066		267 662		15 596	5.83

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Attestation de présentation des comptes

MORELLI Marie-Claire

MOC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	125		125	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 446	5 717	2 271	39.73
Parrainages		125	125	100.00
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	582 582	319 149	263 433	82.54
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 873		1 873	
Utilisations des fonds dédiés	1 800	4 000	2 200	55.00
Autres produits	91	2	89	NS
Total I	589 917	328 993	260 924	79.31
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	163 573	102 156	61 417	60.12
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 207	228	2 980	NS
Salaires et traitements	292 016	171 842	120 175	69.93
Charges sociales	59 938	43 046	16 892	39.24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 327	1 973	1 354	68.61
Dotations aux provisions	50 268		50 268	
Reports en fonds dédiés	14 000		14 000	
Autres charges	289	4	286	NS
Total II	586 619	319 248	267 372	83.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 298	9 745	6 447	66.16

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

MAC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	486	307	179	58.41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	486	307	179	58.41
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	486	307	179	58.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	3 784	10 052	6 268	62.35
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		5 490	5 490	100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		5 490	5 490	100.00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		256	256	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		256	256	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		5 234	5 234	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	590 403	334 790	255 614	76.35
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	586 619	319 504	267 115	83.60
5. EXCEDENT OU DEFICIT	3 784	15 286	11 502	75.24

ADC

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	5 035		1 800		3 235	179.70
Bénévolat						
TOTAL	5 035		1 800		3 235	179.70
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	5 035		1 800		3 235	179.70
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	5 035		1 800		3 235	179.70

MDC

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF			Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
			31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%	
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE			7	383	3	621	3	762	103.90
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT		12	380	10	310	2	070	20.08
21840000	MOBILIER		7	369	2	350	5	020	213.61
28183000	AMORT MAT BUREAU		10	096	8	211	1	884	22.95
28184000	AMORT MOBILIER		2	271	828		1	443	174.33
AUTRES			3	365	3	025	340		11.24
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE		3	365	3	025	340		11.24
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			10	748	6	646	4	102	61.72
AUTRES			37	688	43	907	6	219	14.16
40100000	FOURNISSEURS DIVERS		175				175		
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTE				1	244	1	244	100.00
42100004	R�mun. GENTILINI STEPHANIE					100	100		100.00
42100027	R�mun. CLAVERIE LAURA CHANTAL					124	124		100.00
44100000	SUBVENTIONS A RECEVOIR				30	000	30	000	100.00
44100002	MAIRIES		700		2	000	1	300	65.00
44100008	CISP CAPA		2	000	1	500	500		33.33
44100009	LA POSTE		1	459	2	917	1	459	50.00
44100010	CDC		30	000			30	000	
44100012	SUBVENTION CPCA		1	000			1	000	
44100013	ETAT PREFECTURE		1	500			1	500	
44401000	ETAT PRIME INFLATION				500		500		100.00
44870000	PRODUITS A RECEVOIR		850				850		
46710000	AVANCES SALARIES		4		8		4		46.02
46870000	PRODUITS A RECEVOIR				5	515	5	515	100.00
DISPONIBILITES			203	629	216	952	13	323	6.14
51210000	LCL		102	443	166	952	64	509	38.64
51220000	LIVRET A LCL		30	486	50	000	19	514	39.03
51230000	BANQUE LCL CPCA		70	700			70	700	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					156		156		100.00
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				156		156		100.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT			241	318	261	016	19	698	7.55
TOTAL GENERAL			252	066	267	662	15	596	5.83

npw

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	103 474		103 474			
10680000 AUTRES RESERVES	103 474		103 474			
REPORT A NOUVEAU	19 218		3 932		15 286	388.79
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	19 218		3 932		15 286	388.79
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	3 784		15 286		11 502	75.24
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	126 476		122 692		3 784	3.08
TOTAL FONDS PROPRES	126 476		122 692		3 784	3.08
FONDS DEDIES	14 000		1 800		12 200	677.78
19400000 FONDS DEDIES	14 000		1 800		12 200	677.78
TOTAL FONDS DEDIES	14 000		1 800		12 200	677.78
PROVISIONS POUR RISQUES	50 268				50 268	
15180000 AUTRES PROVISION POUR RISQUE	50 268				50 268	
TOTAL PROVISIONS	50 268				50 268	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 202		10 738		2 465	22.96
40100000 FOURNISSEURS DIVERS	9 235		5 497		3 739	68.02
40810000 FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	3 967		5 241		1 274	24.31
DETTES FISCALES ET SOCIALES	48 119		47 796		323	0.68
42100001 RÉMUN. SIMON BENEDICTE	1 508				1 508	
42100004 RÉMUN. GENTILINI STEPHANIE	1 751				1 751	
42100008 RÉMUN. TRISTANI DOMINIQUE	311				311	
42100021 RÉMUN. ZIRPOLO MARIE GABRIELLE	44				44	
42100022 RÉMUN. CHOBET LAURA	108		636		528	82.98
42100023 RÉMUN. CHIHI NOHA	1 769				1 769	
42100025 Rémun. HUGUET LOU	1 436				1 436	
42100027 Rémun. CLAVERIE LAURA CHANTAL	1 197				1 197	
42100028 Rémun. ORSINI MAGALI	1 882				1 882	
42100030 Rémun. DE JAGER ANNA THERESA	1 998				1 998	
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	15 904		13 870		2 033	14.66
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER			8 650		8 650	100.00
43100000 SECURITE SOCIALE	8 909		9 877		968	9.80
43720000 CAISSE MUTUELLE	949		943		6	0.67
43730000 CAISSE RETRAITE	3 500		4 046		547	13.51
43790000 IJSS CPAM	728		1 214		486	40.04
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	3 738		3 958		220	5.57
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	768		3 414		2 645	77.49
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	619		188		431	229.36
44910000 ETAT , AUTRES SUBVENTIONS A RE	1 000		1 000			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			84 636		84 636	100.00
48700000 PRODUITS CONSTATES D AVANCE			84 636		84 636	100.00
TOTAL DETTES	61 321		143 170		81 848	57.17

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

NDL

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
COTISATIONS		125			125	
75610000 COTISATIONS		125			125	
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE		3 446		5 717	2 271	39.73
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES		1 516		5 717	4 201	73.49
70610000 CONTRIBUTION CITOYENNE		1 930			1 930	
PARRAINAGES				125	125	100.00
70630000 COTISATIONS				125	125	100.00
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		582 582		319 149	263 433	82.54
74000001 SUBV. EXCEP. MINISTERE JUSTICE				2 752	2 752	100.00
74000002 SUBV. MINISTERE JUSTICE		248 858		209 825	39 033	18.60
74000003 SUBV. FIPD 2A		17 000		12 700	4 300	33.86
74000004 SUBV. FIPD 2B		15 000		15 000		
74000005 SUBV. CTC		29 418		26 742	2 676	10.01
74000007 SUBV. DEL. REG. DROITS FEMME		43 000		17 000	26 000	152.94
74000010 SUBV. CAPA - CISPD		4 000		3 000	1 000	33.33
74000011 SUBV MAIRIE DE BASTIA		2 000		2 000		
74000012 SUBV PJJ		5 000		2 677	2 323	86.78
74000013 SUBV MAIRIE PORTO VECCHIO		1 500		1 300	200	15.38
74000015 SUBV MAIRIE ALATA		500		500		
74000016 SUBV MAIRIE GHISONACCIA		500		500		
74000017 SUBV MAIRIE LUCCIANA		500		500		
74000018 SUBVENTION ETAT PREFECTURE		6 000		2 300	3 700	160.87
74000020 SUBV DILCRAH		4 500		3 000	1 500	50.00
74000021 SUBVENTION MAIRIE FIGARI		500		500		
74000022 SUBV MAIRIE VESCOVATO		100		100		
74000024 SUBV MAIRIE ST FLORENT		800		700	100	14.29
74000025 SUBV MAIRIE SAN NICOLAO		300		300		
74000026 SUBV MAIRIE BIGUGLIA				1 000	1 000	100.00
74000027 SUBV SARROLA CARCOPINO		500		400	100	25.00
74000028 SUBV MAIRIE CUTTOLI		500		500		
74000029 SUBVENTION MAIRIE CERVIONE		200		200		
74000030 SUBV MAIRIE PIETROSELLA		500		500		
74000031 SUBV MARIE ZONZA		900		300	600	200.00
74000032 SUBV MAIRIE DE SOTTA		500		500		
74000160 SUBV LA POSTE				2 917	2 917	100.00
74003001 SUBV. FIPD 2A CPCA		12 000			12 000	
74003002 SUBV. DEL REG DROITS FEM CPCA		158 006		11 437	146 570	NS
74003003 SUBVENTION MILDECA CPCA		6 000			6 000	
74003004 SUBV FIPDR2B CPCA		5 000			5 000	
74003005 SUBV. CAPA CPCA		2 000			2 000	
74003006 SUBV ARS CPCA		8 000			8 000	
74100000 SUBV. PROJET ART ET JUSTICE		9 000			9 000	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS		1 873			1 873	
79100000 TRANSFERT COMPTE		1 873			1 873	
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES		1 800		4 000	2 200	55.00
78940000 FONDS DEDIES SUBVENTIONS EXPL		1 800		4 000	2 200	55.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
AUTRES PRODUITS	91		2		89	NS
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	91		2		89	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	589 917		328 993		260 924	79.31
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	163 573		102 156		61 417	60.12
60400000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	9 663				9 663	
60410000 HONORAIRES PSYCHOLOGUES	45 095		39 725		5 370	13.52
60610000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, N	2 325		1 858		466	25.10
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	4 251		2 095		2 156	102.91
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 912		1 626		5 285	325.03
61200000 REDEVANCES DE CREDIT-BAIL	156		1 929		1 773	91.91
61310000 LOYER TABARANI	4 320		5 760		1 440	25.00
61320000 LOCATIONS BASTIA	8 700		9 415		715	7.59
61321000 LOCATIONS IMMO.Projet Art et j	450				450	
61323000 LOCATIONS CORTE CPCA	9 022		1 500		7 522	501.45
61324000 LOCATION IMMOBILIERE AJACCIO	2 800				2 800	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	965				965	
61410000 CHARGES LOCATIVES	780		55		835	NS
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS	4 954		2 854		2 100	73.59
61560000 MAINTENANCE	367		4 240		3 873	91.34
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	336		336			
61610000 PRIMES ASSURANCES CPCA	255				255	
61810000 ABONNEMENTS	94				94	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	243		69		174	251.77
62260000 HONORAIRES	824		933		109	11.66
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	11 850		7 974		3 876	48.61
62262000 HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COM	3 468		2 448		1 020	41.67
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	70				70	
62370000 PUBLICATIONS	1 476		1 032		444	43.02
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 474		1 972		4 502	228.27
62510100 FRAIS INTERVENANTS (IK..)	177		113		64	56.93
62511000 INDEMNITES KILOMETRIQ	13 584		11 085		2 499	22.55
62512000 INDEMNITE KILOMETRIQUES CPCA	8 818				8 818	
62560000 MISSIONS	702		220		482	218.47
62570000 RECEPTIONS	2 950				2 950	
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE T L COMM.	23				23	
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	5 057		2 758		2 298	83.32
62620000 FRAIS POSTAUX	779		864		85	9.88
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	204		364		160	43.86
62710000 SERVICES BANCAIRES CPCA	360				360	
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.)	550		340		210	61.76
62820000 FORMATION	4 520		700		3 820	545.71
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 207		228		2 980	NS
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	315		846		1 161	137.15
63121000 TAXE APPRENTISSAGE CPCA	54				54	
63130000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	2 157		1 074		1 083	100.84
63131000 FORMATION PROF CONTINUE CPCA	682				682	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	292 016		171 842		120 175	69.93
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	202 392		149 986		52 406	34.94
64111000 SALAIRES BRUTS CPCA	57 385		6 670		50 715	760.39
64120000 CONGES PAYES	2 033		38		1 996	NS
64130000 PRIMES GRATIFICATIONS	21 591		11 963		9 628	80.49

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
64131000 PRIMES GRATIFICATIONS CPCA	6	243			6 243	
64140000 PRIMES			2 000		2 000	100.00
64140110 ITRC	1 868		1 094		774	70.75
64140120 ITRC CPCA	504		20		484	NS
64142000 INDEMNITES CHOMAGE PARTIEL			72		72	100.00
CHARGES SOCIALES	59 938		43 046		16 892	39.24
64510000 COTISATIONS URSSAF	24 489		23 870		619	2.59
64511000 COTISATIONS URSSAF CPCA	8 447		2 011		6 435	319.94
64520000 COTISATIONS MUTUELLE	1 895		1 293		602	46.59
64521000 COTISATIONS MUTUELLE CPCA	861				861	
64530000 CAISSE RETRAITE	9 544		7 228		2 315	32.03
64531000 CAISSE RETRAITE CPCA	2 258				2 258	
64540000 ASSEDIC	9 734		6 730		3 004	44.64
64541000 ASSEDIC CPCA	1 676				1 676	
64550000 CHARGES S/CP	220		473		253	53.45
64700000 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL			1 652		1 652	100.00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 254		735		519	70.64
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	3 327		1 973		1 354	68.61
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 327		1 973		1 354	68.61
DOTATIONS AUX PROVISIONS	50 268				50 268	
68150000 DOT.PR RISQUE SUBV A REVERSER	50 268				50 268	
REPORTS EN FONDS DEDIES	14 000				14 000	
68940000 RESSOURCES NON UTILISEES	14 000				14 000	
AUTRES CHARGES	289		4		286	NS
65160000 DROITS AUTEURS ET DE REPRODUCT	275				275	
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	14		4		11	293.42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	586 619		319 248		267 372	83.75
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 298		9 745		6 447	66.16
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	486		307		179	58.41
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	486		307		179	58.41
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	486		307		179	58.41
RESULTAT FINANCIER	486		307		179	58.41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 784		10 052		6 268	62.35
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			5 490		5 490	100.00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 490		5 490	100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 490		5 490	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL			256		256	100.00
67500000 VNC			256		256	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		256	256	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5 234	5 234	100.00
TOTAL DES PRODUITS	590 403	334 790	255 614	76.35
TOTAL DES CHARGES	586 619	319 504	267 115	83.60
EXCEDENT OU DEFICIT	3 784	15 286	11 502	75.24

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Valorisation des contributions volontaires	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 252 065.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 589 917.07 Euros et dégagant un excédent de 3 784.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La CORSAVEM est une association loi 1901 créée sous l'impulsion de Monsieur Michel MATTEI, avocat général honoraire et ancien président de l'association, et déclarée à la préfecture de Haute-Corse en avril 1997. L'association est fédérée par FRANCE VICTIMES et agréée par le Ministère de la Justice depuis 2020.

Suite à la création d'un service régional détaché de prise en charge des auteurs de violences conjugales - CPCA - la CORSAVEM est également fédérée par Citoyen et Justice et la FNACAV. Ce service est financé par des subventions fléchées et distinctes des subventions perçues par la CORSAVEM dans le cadre de l'aide aux victimes et des mandats judiciaires.

Conformément aux statuts, la CORSAVEM a pour objet de promouvoir et de développer l'aide aux victimes et la médiation, et notamment :

- * accueillir et favoriser auprès des victimes d'infractions pénales la connaissance de leurs droits
 - leur expliquer leurs droits, les procédures juridiques
 - les accompagner dans leurs démarches juridiques, administratives et sociales (en lien avec les partenaires locaux)
 - leur proposer une prise en charge psychologique gratuite dispensée par des psychologues cliniciennes
 - mettre en place des permanences de proximité sur l'ensemble du territoire
 - mettre en ouvre des mandats judiciaires (médiations pénales...)
- * développer, dans le souci de préserver les femmes victimes de violences notamment, la prise en charge des hommes violents.

La CORSAVEM comprend plusieurs antennes :

- * pour l'aide aux victimes :
 - un siège social situé à Bastia au 10 bis avenue Emile Sari
 - un siège annexe établi à AJACCIO au 2 rue colonel Colonna d'Ornano
- * pour la prise en charge des auteurs de violences conjugales :
 - un service régional détaché relatif à la prise en charge des auteurs de violences conjugales - CPCA- situé au 8 Av de Gaulle, Place Padoue, 20250, Corte

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour mettre en oeuvre ses actions, l'association dispose de professionnels spécialement formés :

- * pour l'aide aux victimes : de directeurs, juristes et psychologues cliniciennes (prestataire de service)
- * pour le CPCA : d'un coordonateur, de psychologues cliniciennes et intervenants sociaux

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un poste de juriste d' 1 ETP n'a pas été pourvu en 2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En 2023, un CDD de juriste (1 ETP) a été rompu et un CDD intervenante sociale à 1 ETP pour le CPCA n'a pas été renouvelé.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 660		7 090
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	12 660		7 090
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	3 025		770
TOTAL	3 025		770
TOTAL GENERAL	15 685		7 860

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 749	19 749
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			19 749	19 749
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières		430	3 365	3 365
TOTAL		430	3 365	3 365
TOTAL GENERAL		430	23 114	23 114

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 039	3 327		12 367
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	9 039	3 327		12 367
TOTAL GENERAL	9 039	3 327		12 367

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	3 327				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 327				
TOTAL GENERAL	3 327				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	103 474				103 474
Report à nouveau	3 932		15 286	0	19 218
Excédent ou déficit de l'exercice	15 286	15 286	3 784		3 784
Situation nette	122 692		19 070		126 476
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	122 692	15 286	19 070	0	126 476

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	1 800	14 000	1 800			14 000	
Subv DILCRAH milieu scol	1 800		1 800				
Subv ARS CPCA		8 000				8 000	
Subv MILDECA CPCA		6 000				6 000	
TOTAL	1 800	14 000	1 800			14 000	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

700

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		50 268			50 268
TOTAL		50 268			50 268
TOTAL GENERAL		50 268			50 268
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		50 268			
financières					
exceptionnelles					

La dotation aux "autres provisions pour risques et charges" pour un montant de 50.268 euros correspond à la quote part des subventions allouées en 2022 à la CORSAVEM au titre du fonctionnement du CPCA et dont les dépenses n'ont été qu'en partie engagées à la clôture de l'exercice.

En l'absence d'accord écrit des différents financeurs à ce jour sur le report possible de cet excédent en 2023, il a été comptabilisé, par prudence, au 31/12/22 une provision correspondant à l'excédent du service CPCA.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 365	3 365	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	37 509	37 509	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	180	180	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	41 053	41 053	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 202	13 202		
Personnel et comptes rattachés	27 909	27 909		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 591	18 591		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 619	1 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	61 321	61 321		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subv Ministère de la justice	239 600
Subv Complémentaire Ministère de la justice	9 258
Subv FIPD 2A	17 000
Subv FIPD 2B	15 000
Subv CDC	29 418
Subv Délégation droits des femmes	20 000
Subv complémentaire Délégation droits des femmes	23 000
Subv CAPA	4 000
Subv Mairies	9 800
Subv PJJ	5 000
Subv contrat de ville Porto vecchio	6 000
Subv DILCRAH	4 500
Autres subv exploitation (projet art et justice)	9 000
CPCA	
Subv FIPD 2A	12 000
Subv Délégation droits des femmes	158 006
Subv MIDECA	6 000
Subv FIPD 2B	5 000
Subv CAPA	2 000
Subv ARS	8 000
Total	582 582

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	7
Ouvriers	
Total	10

L'association compte :

- 4 salariées à BASTIA
- 3 salariées à AJACCIO
- 3 salariés à Corte CPCA

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires correspondent aux :

-Mises à dispositions gratuite des locaux par plusieurs mairies de Corse dans le cadre des permanences effectuées au sein de ces communes:

- centre social Jean Simi de l'île rousse
- centre social U cardellu de Calvi
- Mairie de Corte
- Mairie de Ghisonaccia
- Point d'accès au droit de Ponte Leccia
- Maison départementale de la Costa verda de Moriani
- Maison de Justice et du droit de Porto vecchio

Cette valorisation s'est appuyée sur le nombre d'intervention.

La contribution s'élève à 1.800 euros.

-Mises à dispositions gratuite de matériel informatique et de bureau par le Ministère de la Justice dans le cadre du BAV(bureau d'aide aux victimes) au sein du Palais de Justice.

Le montant de la contribution est de 5 035 euros.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2.952 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :

